



Les salariés du Cap sont mobilisés pour conserver le maximum de postes et de services

Au Cap : « On espère ne pas arriver à des licenciements »

Les menaces se multiplient pour le Cap centre social. Il risque de réduire ses services pour faire face.

TONNAY-CHARENTE

La situation est inquiétante : tels sont les mots du directeur du Cap, Franck Riché. L'année prochaine, le centre social de Tonnay-Charente risque en effet de perdre quelques-uns de ses salariés et de réduire les services au public. « Le déclencheur, ça a été la suppression des contrats aidés », explique-t-il.

Au Cap, 3 postes sont menacés sur un an et demi, dont un dès le mois de février à l'entretien. Et bien qu'étant centre social, le Cap ne pourra pas obtenir de dérogation pour conserver ces trois contrats car « ils n'entrent pas dans le champ de l'urgence sociale », décrit Franck Riché. Seule solution pour conserver ces trois postes : réduire les services pour faire des économies et financer des contrats classiques, « si on n'a pas les moyens pour les remplacer ».

Voilà pour la menace

concrète et à court terme. Mais dès l'année prochaine, les finances aussi risquent de poser problème. Alors que la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) renégocie sa convention avec l'État pour trois ans, des rumeurs sont apparues sur la baisse des subventions de fonctionnement pour les centres sociaux. Pour le Cap, on parle d'une subvention de 45000 €, l'équivalent d'un poste.

82 000 € en moins ?

Mais la menace vient aussi du département, qui pourrait ne plus fournir de subvention de fonctionnement après 2019. Là, il s'agit de 37000 €, presque un poste. « Ce serait terrible pour nous. C'est ce qui nous permet de financer tout ce qui

est pérenne : des postes avant tout, mais aussi la logistique, appuie Franck Riché. Ça remettrait en cause la solidarité du Cap, on ne nous paierait plus que sur des actions ponctuelles ».

Ajoutez à cela des petites subventions rognées de part et d'autre, vous obtenez un budget tout juste à l'équilibre. « En plus depuis dix ans, les subventions de fonctionnement n'ont pas augmenté alors que nos charges, par la convention collective, ont progressé, comme le coût de la vie. Ce qui fait que tous les ans, on perd de l'argent, ce qui fait plusieurs milliers d'euros en 10 ans », ajoute le directeur.

Préparer l'avenir avec les usagers du Cap

Seul phare dans la tempête : la ville de Tonnay-Charente, qui n'a pas réduit sa subvention et ne compte pas le faire. « C'est un gros financeur et elle nous soutient assez activement, ce qui n'est pas le cas partout », se réjouit Franck Riché.

Si les menaces ne sont pas encore concrètes, exception faite des contrats aidés, le Cap réfléchit dès à présent aux scénarios pour préparer l'avenir. Une réunion avait lieu mercredi soir : « On veut prévenir nos adhérents et les utilisateurs, imaginer les scénarios à l'avance. Cette réunion est un test pour voir si les gens veulent se mobiliser ». Reste donc le souhait du directeur et des 19 salariés du Cap : « On espère ne pas arriver à des licenciements ».

Julien Bonnet

23 centre sociaux concernés

La menace ne concerne pas que le Cap. En Charente-Maritime, 23 centres sociaux sont menacés. « Certains sont plus touchés que nous, sont plus fragiles », précise Franck Riché. C'est pourquoi la fédération départementale entend réagir dès 2018 pour que tous les centres fassent bloc. Une assemblée générale extraordinaire aura lieu pour décider d'une possible mobilisation et de la forme qu'elle prendra. Certains se sont déjà organisés localement en faisant du tractage ou de l'affichage. Au total, 156 postes risquent de disparaître en Charente-Maritime. « On ne sait pas si on sera écoutés, mais on fera tout pour être entendus », assure Franck Riché. Si le public aussi se mobilise, le message pourrait être mieux reçu par le gouvernement.

La Ligue contre le cancer soutient l'hôpital de Rochefort



Jean-Marie Piot remet le chèque de 8000 € à l'hôpital, entouré du directeur et du personnel

« L'aide au malade est fondamentale et je sais que les projets portés par l'hôpital de Rochefort sont dynamiques et sérieux. C'est pour cela que la Ligue contre le cancer examinera avec beaucoup d'attention toute proposition portée par les cadres de cet hôpital », a déclaré Jean-Marie Piot, président départemental de la Ligue contre le cancer.

Ses mots se sont accompagnés de la remise d'un chèque de 8000 €. Cette somme va permettre à l'hôpital d'étendre avec pérennité les séances de réflexologie et de soins énergisants proposées par Isabelle Blanché et Corinne Pineau à l'ensemble des patients atteints d'un cancer.

Au-delà du bien-être ressenti de manière immédiate par le patient, les praticiennes mais aussi les médecins et responsables des services hospitaliers, ont eu des retours extrêmement positifs concernant l'apaisement des douleurs physiques et morales et aussi de l'action bénéfique pour contrer des troubles musculaires ou neuropathiques.

Cet accompagnement doux permet d'apporter une bulle de sérénité en complément des soins traditionnels. D'ailleurs, Pierrick Dieumegard, directeur de l'hôpital, a insisté sur le caractère précieux de ce projet qui tend, par son approche humaine et douce, à mieux accompagner chaque malade.

Rochefort : 24 heures d'engagement pour le Téléthon



Lors de l'édition 2016, 400 personnes s'étaient mobilisées pour ces courses caritatives

L'association sportive du centre hospitalier de Rochefort organise, pour le Téléthon samedi 9 et dimanche 10 décembre, des challenges sportifs auxquels chacun peut participer. Comme chaque année, l'ensemble des dons récoltés seront reversés intégralement à l'AFM Téléthon pour contribuer aux travaux de recherche sur les maladies génétiques rares.

Samedi 9 sur la place Colbert, adultes et enfants pourront participer à un défi course de 24 heures. Chaque participant pourra effectuer un ou deux tours de la place ou courir aussi longtemps qu'il le souhaitera et effectuer ensuite un don libre. Renseignements au 06 75 24 41 05.

Dimanche 10, marcheurs et cyclistes seront accueillis dès 8 h autour d'un petit-déjeuner pour se mettre en condition. L'ensemble des départs s'effectueront depuis la place Colbert. Les marcheurs partiront à 9 h 30 pour un parcours de 7 kilomètres. Renseignements au 06 75 24 41 05.

À bicyclette, il est possible de choisir entre un circuit vélo famille de 20 kilomètres qui partira à 9 h 30 ou un circuit cyclo de 60 kilomètres qui s'élançera dès 9 h. Renseignements circuit vélo famille au 06 42 59 96 97, circuit cyclo au 06 74 16 16 95.

L'année dernière, 400 personnes s'étaient mobilisées pour participer à la marche et aux deux circuits vélo. La course relais avait permis de parcourir plus de 1 200 kilomètres en 24 heures. 3 480 € avaient été récoltés.



Renseignements sur www.omnisports-hopital.org